LE JOURNAL DES ASNIÉROISES
ET DES ASNIÉROIS

N°153

AVRIL-MAI-JUIN 2025

ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

L'Actu

Réunion publique du 22 mars :
ils sont venus, ils ont vu… ils ont débattu !
PAGE 3

35 ans d'amitié avec Cutigliano
Un anniversaire à célébrer ensemble !
PAGE 5

La passion sucrée derrière Mon Grain de Sucre
PAGE 10

BUDGET MUNICIPAL 2025
maîtrise et ambition

Le mot du Maire

Chères Asniéroises,
chers Asniérois,

Une politique locale ambitieuse et maitrisée pour un village dynamique.

Dans un contexte où la politique nationale oscille entre réformes, incertitudes, reculs, sans réelle stratégie pour le pays, l'action locale revêt une importance cruciale. Plus que jamais, la gestion de nos villages doit conjuguer vision à long terme et réponse immédiate aux attentes des habitants. À l'échelle de notre commune de 3 200 âmes, cela signifie bâtir un avenir qui respecte notre identité tout en préparant les générations futures. Loin des grandes manœuvres politiques, notre mission est simple : écouter, comprendre et agir pour le bien de tous.

Notre village a toujours su évoluer en restant fidèle à ses valeurs. Investir dans l'avenir, c'est construire pour ne pas mourir, moderniser nos offres (le tout numérique sur notre site internet) et encourager le dynamisme local par une présence constante auprès de nos associations. L'éducation de nos enfants (soutien à nos écoles, prof express, code de la route), la qualité de nos espaces publics (entretien régulier de nos rues, fleurissement et aménagement) se traduit par un embellissement de notre cadre de vie. La transition écologique ne doit pas aussi être un concept lointain, mais une réalité concrète, par exemple notre nouveau projet du domaine de la Moissette sera chauffé par géothermie.

Mais rien ne peut se faire sans la participation active de chacun. Dans le cadre de notre concertation, nous avons organisé une réunion publique pour présenter nos projets et recueillir les avis des habitants. Une politique locale réussie est avant tout une politique concertée et une vision à long terme. Nos décisions doivent être prises avec et pour les habitants, en associant toutes les générations à la construction de notre futur commun. Il s'agit de préserver ce qui fait notre richesse tout en insufflant une nouvelle dynamique qui profite à tous.

Notre budget 2025 vous est présenté dans ce numéro. Il a été réalisé en collaboration avec tous les services de la mairie et les commissions municipales qui ont exprimé leurs besoins. Je remercie notre Directrice Générale des Services et notre Directrice Adjointe aux Finances qui ont su une nouvelle fois retranscrire nos ambitions en tenant compte des exigences financières qui nous sont imposées. Depuis le début de notre mandat nous sommes passés de 407 k€ de Capacité d'Auto Financement cumulées à 1,65 m€, grâce à une politique maitrisée et réfléchie de nos coûts, ce qui nous permettra comme nous l'avions prévu de financer le projet du Domaine de la Moissette et tous nos autres investissements. Ceci est le fruit d'un travail de réflexion commune.

En travaillant ensemble, avec engagement et pragmatisme, nous pouvons garantir un avenir prospère et harmonieux à notre village. L'ambition ne se mesure pas à la taille d'une commune, mais à la volonté de ceux qui la font vivre au quotidien. C'est dans cet esprit que nous continuerons d'avancer, avec confiance et détermination.

Eric Therry
Maire d'Asnières-sur-Oise

LE CHIFFRE DU MOIS

4,05

Tel est le chiffre correspondant à la capacité de désendettement en nombre d'années suite à nos résultats 2024. Elle représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette. Cet indicateur démontre la « situation financière très satisfaisante » de la ville, comme en atteste le classement ci-dessous... Cela s'avère prometteur tant dans l'amélioration de notre cadre de vie que pour nos projets futurs.

- **De 0 à 5 ans situation financière très satisfaisante**
- **De 5 à 10 ans situation financière satisfaisante**
- **De 10 à 15 ans zone d'alerte**
- **Plus de 15 ans situation financière très contrainte**

Rappel
LE MAGAZINE L'ACTU DEVIENT TRIMESTRIEL

En 2025, L'Actu, jusqu'ici mensuel, sera publié quatre fois par an. Cette décision fait suite à des arbitrages budgétaires car cette année nous devons financer deux évènements majeurs de notre commune : les 35 ans de notre jumelage en mai et la 20e Fête Médiévale en octobre.
La municipalité renforce sa communication numérique et espère pouvoir reprendre une diffusion de l'Actu plus soutenue. ■

LA COMMUNE VOTE UNE AIDE POUR LES SINISTRÉS DE MAYOTTE

Lors de son conseil municipal du 10 avril 2025, la commune a décidé **d'apporter son soutien aux sinistrés de Mayotte** en leur versant un don.
Cette aide, inscrite au budget communal, s'élève à 1 € par asniérois, soit un total de **3 171 €**.
Face aux difficultés rencontrées par la population mahoraise à la suite des récents événements, les élus ont souhaité manifester leur solidarité en allouant cette somme aux actions de secours et de reconstruction. « *Il était essentiel pour nous de participer à l'élan national de soutien envers Mayotte* », a souligné le maire.
Ce geste s'inscrit dans une dynamique de solidarité intercommunale, témoignant de l'engagement de la municipalité envers les territoires en difficulté. ■

LE MARCHÉ D'ASNIÈRES-SUR-OISE

Lieu d'échanges et d'animation depuis plus de 2 ans, le Marché d'Asnières-sur-Oise vous donne rendez-vous tous les dimanches entre 9h et 13h sur la place de l'Eglise.

- Les commerçants vous proposent des **produits de qualité** et riches en diversité : maraîcher, primeur, poissonnier, miel, cuisine thaïlandaise.
- Des **animations** orchestrées régulièrement par les associations.
- Plusieurs dizaines de places de stationnement tout autour du marché
- Les **élus à votre rencontre** chaque 2e dimanche de 10h à 12h. ■

Réunion publique

ILS SONT VENUS, ILS ONT VU...ILS ONT DÉBATTU !

Le samedi 22 mars 2025, une réunion publique s'est tenue à Asnières-sur-Oise, au cours de laquelle Monsieur le Maire accompagné de M. THIMONIER du cabinet ARVAL ont présenté les différents projets en cours pour la commune. Parmi ceux-ci figure le nouveau règlement du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, visant à organiser l'urbanisation du territoire communal en tenant compte de divers enjeux tels que l'habitat, le développement économique et la valorisation du patrimoine.
Un autre projet majeur concerne la réhabilitation du Domaine de la Moissette, une ancienne usine de fabrication de jouets du XIXe siècle située sur une friche industrielle de 5 000 m². L'objectif est de transformer cet ensemble en un espace multifonctionnel accueillant des cellules d'activités artisanales ainsi que des logements.
L'aménagement de la coulée verte du Gibaudet est également prévu, visant à offrir aux habitants un espace de promenade végétalisé, favorisant ainsi les déplacements doux tout en favorisant la biodiversité.
Enfin, l'aménagement de la place Jules Gautier à Baillon est planifié, nous espérons réaliser ce projet au début du prochain mandat.
Ces initiatives témoignent de la volonté et d'une dynamique de la municipalité d'améliorer le cadre de vie des habitants tout en préservant le patrimoine local. ■

Accueil des nouveaux habitants

Prenez rendez-vous avec le maire

La mairie d'Asnières-sur-Oise rappelle à ses nouveaux habitants qu'ils peuvent être reçus par le maire sur simple demande de rendez-vous. Ce moment privilégié permet d'échanger sur la commune, ses services et la vie locale. Une occasion idéale pour poser des questions et mieux s'intégrer à la vie asniéroise !
Prise de rendez-vous directement sur le site de la commune ■

Elections

Pour être en mesure de voter aux prochaines élections, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales. Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales de sa commune en se rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile à votre nom et un formulaire **Cerfa n°12669*02** de demande d'inscription qui est disponible en mairie. Même en cas de déménagement au sein de la commune, il est obligatoire de signaler votre nouvelle adresse à la mairie. ■

Le billet d'Henri Poirier

en charge de l'élaboration de notre PLU

RÉVISION DU PLU
RÉUNION DE CONCERTATION

Le 22 mars 2025, Monsieur le Maire a convié ses administrés à une réunion de concertation publique sur la révision du PLU.

Monsieur THIMONIER, urbaniste du bureau d'études ARVAL en charge de la révision du PLU présente le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) voté par le groupe majoritaire. Les explications de Monsieur THIMONIER sur les trois grands axes du PADD sont accompagnées d'illustrations :

- **les enjeux environnementaux :** *préservation des espaces naturels, agricoles et patrimoniaux*
- **logements :** *préserver l'identité du village tout en étudiant la nécessité et le besoin de nouveaux logements*
- **fonctionnement activités socio-économiques :** *les commerces, les équipements sportifs et culturels, les éléments du Patrimoine, le tourisme, l'activité agricole.*

Après un rappel simplifié sur les principaux documents du PLU et de la procédure à respecter, Monsieur le Maire expose les grandes lignes du futur règlement bien illustré.

- **simplification des zones :** *5 zones (3 zones Urbaines + Agricole et Naturelle) au lieu de 7 zones actuelles.*
  - des règles plus explicites s'inspirant des demandes et besoins.
  - un règlement illustré par schéma et croquis qui se veut plus compréhensif pour tous

Après le règlement, Monsieur le Maire présente les grands projets, dont certains ne seront réalisés que lors du prochain mandat :

- **l'aménagement de la rue des Frileuses :** *création d'une zone humide, quelques logements, parking très paysager, cheminement piétons reliant le parc de Touteville au centre bourg.*
- **le domaine de la Moisette :** *sauvegarde des bâtiments existants, création de cellules artisanales, de logements et espace paysager. Projet en cours de réalisation*
- **City-Park :** *ce projet conçu avec l'aide du PNR , a reçu l'agrément du Ministère. Il sera réalisé par étape selon les finances disponibles.*
- **Stade Quatre Saisons :** *foot, piste d'athlétisme. Projet porté par le SIVOM (Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples), toutes les parcelles ne sont pas encore propriété de la commune ou du Sivom.*
- **les cours Oasis pour les écoles :** *une première réalisation dans l'une des cours de l'école Blanche de Castille.*

et aussi, une information sur ***l'ancien site Nid'Or*** *en cours de réaménagement pour l'entreprise KLC*

L'échange avec l'assistance a été constructif et très cordial.

Monsieur le Maire a précisé qu'au regard de l'échéance électorale très proche, des consultations encore nécessaires à la finalisation de ce PLU, il est préférable de le proposer au Conseil renouvelé en mars 2026.

Les documents présentés lors de cette réunion seront affichés courant mai. ■

WEBINAIRE SUR LE SOUTIEN SCOLAIRE AVEC L'IA

La ville d'Asnières a adhéré à un service en ligne de soutien scolaire gratuit pour tous les Asniérois, du CP à la terminale. Ce service, Prof Express, propose désormais une IA éducative pour accompagner les élèves dans leurs questions scolaires et leur permettre de progresser à l'écrit. Ce service s'inscrit en complément de l'aide en ligne avec des enseignants.
L'Intelligence Artificielle transforme l'apprentissage de nos enfants. Comment l'utiliser à bon escient ? Comment les accompagner dans ce nouveau monde ? ■

LE CERTIFICAT D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Il est proposé d'offrir aux asniérois un service supplémentaire.

L'application mobile **France Identité** est un service de l'État qui permet d'enregistrer numériquement, de manière vérifiée et sécurisée, les données personnelles inscrites sur votre carte nationale d'identité électronique (CNIE). Fini la photo ou le scan de votre carte d'identité pour en conserver une trace dans votre téléphone !

L'identité numérique certifiée permet de réaliser à distance des démarches sensibles qui nécessitaient jusque-là de se déplacer en mairie, en gendarmerie ou au commissariat pour prouver son identité. Elle assure donc un niveau de confiance identique à un contrôle en face-à-face.

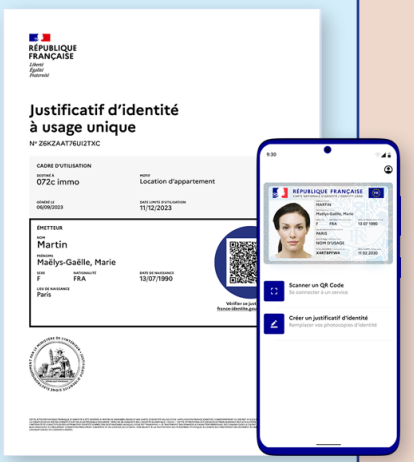

Actuellement, avec l'application mobile France Identité, il est possible de prouver son identité en ligne, sans identifiant et mot de passe, et de générer des justificatifs d'identité à usage unique. Dans les prochains mois, il sera aussi possible de réaliser d'autres démarches grâce à l'identité numérique certifiée (retirer un colis, justifier son identité dans le cadre d'un contrôle routier, etc.)

Installer votre identité numérique sur votre smartphone

La démarche se fait sur votre téléphone portable avec votre carte nationale d'identité électronique (CNIE) et prend cinq minutes.

L'identité numérique certifiée s'obtient après une vérification d'identité en mairie.

La certification est gratuite et valable cinq ans. Elle est facultative et révocable à tout moment. ■

ASNIÈRES-SUR-OISE PASSE AU CLIC !

Depuis janvier 2025, la commune d'Asnières-sur-Oise a enrichi son site officiel avec de nouveaux formulaires en ligne, simplifiant ainsi vos démarches administratives. Voici un aperçu des services désormais accessibles :

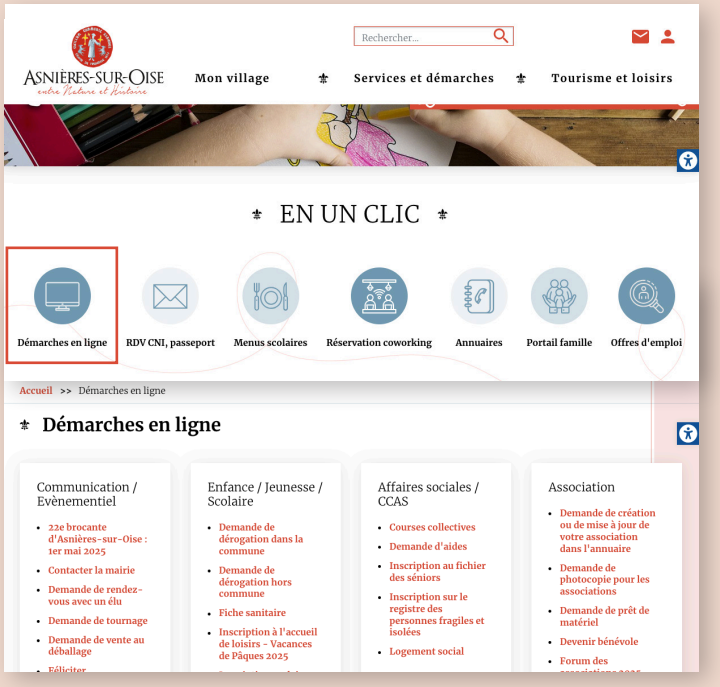

Pour accéder à l'ensemble de ces services, rendez-vous sur la page "Démarches en ligne" du site officiel d'Asnières-sur-Oise :
ville-asnieres-sur-oise.fr
Disponibles H24/24, ces nouveaux outils numériques ont été conçus pour faciliter vos interactions avec les services municipaux, vous offrant ainsi un gain de temps précieux. N'hésitez pas à les utiliser pour simplifier vos démarches au quotidien. ■

Vite, code et clique : la route vers le permis, gratuitement !

UNE AIDE PRÉCIEUSE POUR SE PRÉPARER À L'EXAMEN

Passer l'examen du code de la route peut être un défi pour de nombreux candidats. Afin de soutenir les Asniérois dans cette démarche, la Ville met à leur disposition une plateforme en ligne permettant de s'entraîner aux différents tests, en conditions réelles. Ces séries de questions et de simulations sont conçues pour reproduire fidèlement les épreuves de l'examen officiel, avec des mises à jour régulières pour refléter les derniers changements du code de la route. Que vous soyez un jeune conducteur en quête de préparation ou un adulte souhaitant repasser l'examen, cette plateforme vous permettra de réviser à votre rythme, où que vous soyez. L'accès est simple, rapide, et entièrement gratuit pour les résidents d'Asnières-sur-Oise. Incrivez-vous directement sur le site de la commune : démarches en ligne. ■

Jumelage : 35 ans d'amitié avec Abetone-Cutigliano

UN ANNIVERSAIRE À CÉLÉBRER ENSEMBLE !

En mai prochain, notre village aura l'honneur de célébrer un moment fort de son histoire : **le 35e anniversaire du jumelage avec Abetone-Cutigliano**, un petit village italien où l'amitié et la convivialité sont au cœur des échanges. Depuis toutes ces années, de nombreux moments partagés ont renforcé les liens entre nos deux communautés.

Pour cette occasion, nous accueillerons une trentaine de nos amis italiens du 15 au 19 mai. Afin de rendre leur séjour inoubliable, nous sollicitons la générosité de nos habitants pour offrir l'hospitalité à une ou deux personnes. C'est une belle opportunité de vivre des moments de convivialité et de découvrir une culture différente tout en partageant des souvenirs.

Nos invités italiens seront présents avec vous lors des soirées de mercredi, jeudi et samedi, et le reste du temps, ils seront pris en charge par le comité du jumelage.

Si vous êtes intéressé(e) pour participer à cette belle aventure humaine et accueillir nos amis, merci de vous faire connaître au **0618441901** ou par email à **comitedejumelageaso@gmail.com**

Un grand merci pour votre soutien, et ensemble, faisons de cet anniversaire un moment exceptionnel de fraternité et d'échanges ! ■

VISITE DE MONSIEUR LE MAIRE À ABETONE-CUTIGLIANO

En janvier 2025, Éric Therry, maire d'Asnières-sur-Oise, s'est rendu en Toscane, dans la commune jumelée de Cutigliano, aujourd'hui intégrée à Abetone-Cutigliano. Cette visite officielle, non financée par la commune, marquée par des rencontres institutionnelles et des échanges culturels, a été l'occasion de consolider les liens entre les deux villes.

Une rencontre officielle au cœur des Appenins toscans

Accueilli chaleureusement par son homologue Gabriele Bacci, maire d'Abetone-Cutigliano, Éric Therry a profité de cette visite pour échanger sur les perspectives de coopération entre les deux municipalités. Des journalistes et la télévision locale étaient présents pour couvrir l'événement, soulignant l'importance de ces relations franco-italiennes qui perdurent depuis plusieurs décennies.

Lors de cette rencontre, les deux édiles ont réaffirmé leur volonté de poursuivre les échanges culturels, notamment à travers des événements scolaires, sportifs et touristiques. L'accent a également été mis sur la mise en valeur du patrimoine naturel et historique des deux régions.

Une amitié ancrée dans le temps

Le jumelage entre Asnières-sur-Oise et Abetone-Cutigliano remonte à plusieurs années et a permis de nombreux échanges enrichissants entre habitants, associations et jeunes générations. Cette visite de janvier 2025 s'inscrit dans cette tradition, témoignant d'une amitié durable entre les deux communes.

En conclusion, cette visite a permis de réaffirmer les valeurs de fraternité et de partage qui unissent les deux villes. Un rendez-vous est d'ores et déjà pris du 15 au 18 mai 2025 pour les prochaines festivités du jumelage, afin de célébrer cette belle amitié franco-italienne. N'hésitez à rejoindre l'équipe du comité de jumelage ! ■

CMJ

DES IDÉES, DU FUN ET UN SOUPÇON DE SÉRIEUX !

« **Je m'appelle Célia** je suis à un an de mon mandat et je suis contente d'avoir pu être élue. Je pense que nous avons fait de bonnes choses. Par exemple, nous avons été consultées pour choisir les jeux du futur city park. Nous allons bientôt faire des ateliers sur la nature et allons apprendre à mettre en place un potager. On nous demande tout le temps notre avis et Sandrine nous aide pour bien comprendre et prendre des décisions. C'est bien de faire des choses pour notre village, c'est du boulot mais c'est fun car on est entre copains. »

« **Je m'appelle Chloé** et je suis au CMJ. Je suis contente d'y être et je pense que c'est une chose à faire dans une vie. Vous pourriez rencontrer le maire et son adjointe, découvrir une autre facette d'eux. Bien sûr, si vous ne voulez pas tenter, ne le faites pas mais sachez que vous manquez quelque chose ! Décider pour votre ville, aller à des évènements, participer au quotidien ! Tentez le coup, les amis, tentez. » ■

CONCOURS PHOTOS SOPHIE LA GIRAFE

Où ira Sophie la Girafe en 2025 ? Préparez ses valises et envoyez-nous LA PHOTO de ses péripéties la plus insolite, la plus belle, la plus originale.

Il y aura 3 thématiques, choisissez bien :

- **Sophie autour du monde :** Sophie la Girafe voyage à travers divers pays ou paysages, montrant des endroits exotiques ou des scènes culturelles uniques.
- **Les aventures de Sophie :** Sophie vit des aventures inattendues, originales et surprenantes, qu'elles soient en plein air ou dans des situations amusantes et créatives.
- **Sophie et ses amis :** Sophie la Girafe interagit avec d'autres jouets, animaux ou personnages, créant des scènes de camaraderie et de complicité.

Les participants sont invités à prendre des photos qui illustrent ces thèmes.

Préparez vos appareils photo, laissez libre cours à votre imagination et capturez la magie des aventures de Sophie ! Partager votre photo au travers du formulaire en ligne dédié.

Rendez-vous en décembre 2025 pour admirer ensemble son tour du monde. ■

L'école du Bois Bonnet

COUPE-RUBAN ET COUP DE FOURCHETTE : L'INAUGURATION QUI DONNE FAIM !

L'inauguration officielle du nouveau bâtiment du restaurant scolaire et des locaux périscolaires de l'école du Bois Bonnet a eu lieu ce 15 janvier 2025, en présence des représentants de la Région, du Département, de nombreux maires, élus de la Communauté de Communes et acteurs du projet.

Les travaux ont duré 8 mois environ.

Coût des travaux : **683 436 €**

Subventions DETR : **120 966 €**

Subventions DEPT : **150 000 €**

Reste à charge : **412 470 €**
sans tenir compte de la cession à venir de l'ancienne mairie annexe.

Discours d'Eric Therry à écouter dans la vidéo

Extraits : *« Le repas du midi, bien plus que la restauration, c'est aussi une pause pour se ressourcer pour découvrir les saveurs et pour apprendre les bases d'une alimentation saine et équilibrée tout en favorisant des moments de partage et de convivialité dans des locaux de qualité.*

L'accueil périscolaire, quant à lui, permet d'offrir un cadre structurant et sécurisant aux enfants avant et après la classe. C'est plus qu'un simple service, il contribue à leur développement personnel en favorisant leur autonomie le respect des autres et la socialisation. »

et par les enfants ...

C'est dans une ambiance joyeuse que Monsieur le maire, Eric Therry, accompagné de deux adjoints, sont venus inaugurer avec les enfants le restaurant scolaire de l'école du Bois Bonnet, ce jeudi 17 janvier 2025.

Couper un ruban d'inauguration demande du doigté !

Classe de neige

FLOCONS, FOUS RIRES ET CHAUSSETTES PERDUES : NOS CM2 DÉVALENT LE COLLET !

Du 1er au 8 février, les élèves de CM2 de l'école Blanche de Castille sont partis en classe de neige au Collet d'Allevard (qui, cette année fête ses 70 ans. Bravo mon Collet !) une station de ski située à 1400 m d'altitude entre Grenoble et Chambéry, en Isère. Il y avait peu de neige mais assez pour skier en toute sécurité !

« Personne ne voulait partir on était tellement bien ici ! Le moment était venu de se dire au revoir, mais en tout cas cette classe de neige restera toujours dans notre mémoire pleine de rires, de souvenirs, de découvertes et d'entraide. »

CHLOE B.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur le site de la commune

Classe de mer

CAP SUR L'AVENTURE : RETOUR SUR LA CLASSE DE MER !

Du 17 au 21 mars, les élèves élémentaires de l'école du Bois Bonnet ont troqué leurs salles de classe pour le grand air marin lors d'une classe de mer inoubliable sur l'île de Ré. Au programme : découvertes, émerveillement et apprentissages au fil de l'eau !

Les jeunes explorateurs ont eu la chance de visiter deux phares, où ils ont gravi de nombreuses marches pour admirer une vue imprenable sur l'océan. Ils ont également découvert les secrets d'un marais salant, observant avec fascination le travail des sauniers et le processus naturel de récolte du sel.

Entre balades sur la plage, ateliers sur la faune et la flore marine et jeux en plein air, cette escapade iodée a été une véritable immersion dans le monde maritime. De quoi repartir avec des souvenirs plein la tête... et peut-être quelques grains de sel dans les poches !

Domaine de la Moissette

LA FRICHE INDUSTRIELLE FAIT PEAU NEUVE !

La friche industrielle, berceau de la célèbre Sophie la girafe, poursuit sa transformation

La pose de la 1ère pierre du **"Domaine de la Moissette"** a eu lieu ce 15 janvier 2025, en présence de nombreux élus de la Région, du Département, de la Communauté de Communes, des conseillers municipaux et acteurs du projet.

Ce domaine, né d'une friche industrielle, va faire l'objet d'une réhabilitation qui offrira à terme 25 appartements de qualité et 19 cellules d'activités. Le chantier devrait se terminer à la fin du 1er trimestre 2026.

Avec le Domaine de la Moissette, Asnières-sur-Oise s'enrichit d'un patrimoine supplémentaire et vous donne rendez-vous pour son inauguration.

LE FUTUR ESPACE CULTUREL

L'association s'occupant de la bibliothèque d'Asnières-sur-Oise va très prochainement être dissoute, les bénévoles ne souhaitent plus continuer. En conséquence, la bibliothèque va être placée sous l'égide de la C3PF et délocalisée dans les anciens bureaux de l'Office de Tourisme. Ces locaux ont vocation à devenir un espace culturel et accueilleront la bibliothèque intercommunale. Le service technique de la commune a réhabilité les locaux à destination de la bibliothèque ouvrira ses portes début septembre. Ces locaux situés au cœur du village seront organisés en espace mutualisé, ainsi le comité de jumelage, Anim'Asnières, l'école de musique de Seugy et la bibliothèque feront vivre la place de l'église. Une permanence sera nécessaire pour ouvrir ce lieu le dimanche matin, en parallèle du marché. Afin de signaler et valoriser ce nouvel espace, une enseigne sera installée.

Vitesse en ville

ASNIÈRES-SUR-OISE RENFORCE SES MESURES

Afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie, la municipalité d'Asnières-sur-Oise poursuit ses actions pour limiter la vitesse en ville. La vitesse maximale autorisée reste fixée à 30 km/h dans toutes les rues de la commune.

Face aux inquiétudes liées aux excès de vitesse, des aménagements supplémentaires seront installés, notamment des coussins berlinois à des endroits stratégiques. De plus, des aménagements routiers seront déployés sur certaines rues afin d'inciter les automobilistes à respecter les limitations. Réduire la vitesse en ville est essentiel pour sauver des vies, car cela diminue considérablement les distances de freinage.

Ces dispositifs, déjà adoptés dans de nombreuses villes, permettent de réduire les risques d'accidents et d'améliorer la qualité de vie des habitants. La municipalité réaffirme ainsi son engagement en faveur d'un environnement plus sûr et plus agréable pour tous.

Opération Tranquillité Vacances

PARTEZ L'ESPRIT SEREIN !

La mairie d'Asnières-sur-Oise rappelle aux habitants qu'ils peuvent bénéficier de **l'Opération Tranquillité Vacances** (OTV). Ce dispositif gratuit permet aux forces de l'ordre de surveiller votre domicile en votre absence, lors de leurs patrouilles.

Pour en profiter, il suffit de signaler votre départ à la gendarmerie ou à la mairie en remplissant le formulaire de démarche en ligne. En cas d'anomalie, vous serez immédiatement prévenu.

Ne laissez pas le hasard décider de votre tranquillité, pensez à vous inscrire avant votre départ !

BUDGET 2025

Un budget maîtrisé et ambitieux au service de tous les Asniérois

Entretien avec Philippe Marcot, Adjoint au Maire en charge des Finances

Avec les demandes de Monsieur le Maire et l'implication des services, nous avons construit un budget garantissant services et poursuite des investissements.

L'Actu : Quels sont les principes budgétaires en place à Asnières-sur-Oise ?

Ph. Marcot : L'élaboration du budget suit un processus rigoureux qui s'étend sur une année entière et implique une étroite collaboration entre le service Finances et Monsieur le Maire. Pour le budget 2025, la première étape a débuté au cours du dernier trimestre 2024 avec l'élaboration d'un pré-budget à l'aide d'un nouvel outil informatique (SIMCO). Ce document de préparation budgétaire a permis à chaque chef de service de disposer d'un cadre financier prédéfini. Les propositions budgétaires détaillées ont été transmises pour un premier arbitrage effectué par la direction. Ensuite, l'ensemble des données budgétaires est présenté aux élus pour un ultime arbitrage consolidant le budget 2025.

L'Actu : Quelle est la nouveauté budgétaire de cette année 2025 ?

Ph. Marcot : La principale nouveauté budgétaire de 2025 est la mise en place du Compte Financier Unique (CFU), un document budgétaire qui remplace à la fois le compte administratif et le compte de gestion, visant à simplifier et améliorer la transparence des finances publiques locales.

L'Actu : Quel est l'apport du service Finances de la commune dans vos fonctions ?

Ph. Marcot : Mon travail repose sur une collaboration étroite avec les agents du service Finances, fondée sur la confiance et un engagement sans faille, et je tiens à les en remercier. Le suivi budgétaire est une tâche ardue, et nous veillons régulièrement, avec Monsieur le Maire, aux dépenses et aux recettes. Ce budget a été élaboré avec prudence, dans un contexte politique incertain. Si je devais faire une comparaison, je dirais que nous fonctionnons comme une entreprise, avec son comité de direction, son contrôle de gestion et son expert-comptable qui est représentée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Quels sont les principaux chiffres et grandes masses de ce budget ?

Ph. Marcot : Nous continuons à maîtriser notre masse salariale, qui reste notre premier poste de dépenses, tout en poursuivant sous l'impulsion de Monsieur le Maire nos efforts pour générer un autofinancement dédié aux investissements essentiels et raisonnés tout en maintenant un cadre de vie qualitatif pour notre commune.
Le budget 2025, équilibré, s'élève à 10 331 778 €, dont 4 090 901€ pour la section fonctionnement et 6 240 877 € pour la section investissements. Cette approche réfléchie dans l'élaboration du budget nous a donné raison, surtout au regard de la loi de finances récemment adoptée, qui impose aux collectivités un cadre budgétaire restreint, dont la nôtre.

En 2024, de nombreux chantiers ont été menés à bien et inaugurés. Actuellement, la réhabilitation du Domaine de la Moissette est en cours. D'autres projets sont-ils prévus pour 2025 ?

Ph. Marcot : Oui, tout à fait. Le programme mené par Monsieur le Maire et son équipe se poursuivra en 2025. L'accent sera mis sur les travaux au Domaine de la Moissette avec la création de 25 nouveaux logements et de cellules d'activités, avec une finalisation prévue au premier trimestre 2026.
La rénovation complète et l'agrandissement de la Maison du marais à Baillon est également en cours.
De nombreux travaux d'investissement sont prévus au cours de cette année avec :

- La 1ère phase du city park rue Frédéric Masson,
- L'aménagement de la cours 1 oasis,
- L'aménagement du parvis de la mairie
- L'éclairage public solaire sur le parking face à la mairie
- Comme chaque année, de nombreux travaux importants seront réalisés sur la voirie ayant pour objectifs principaux la sécurité et le confort des usagers.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
4 090 901€

DOTATIONS
815 723 €

IMPÔTS ET TAXES
2 811 047 €

AUTRES PRESTATIONS
313 990 €

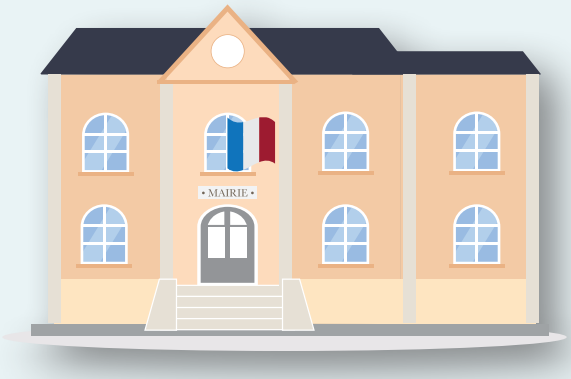

RÉSULTAT REPORTÉ
150 141 €

AUTOFINANCEMENT, EMPRUNT, AMORTISSEMENT
3 614 612 €

TAXES LOCALES, CESSIONS, SUBVENTIONS
2 123 806 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT
5 738 418 €

FONCTIONNEMENT DÉPENSES : 4 090 901 €

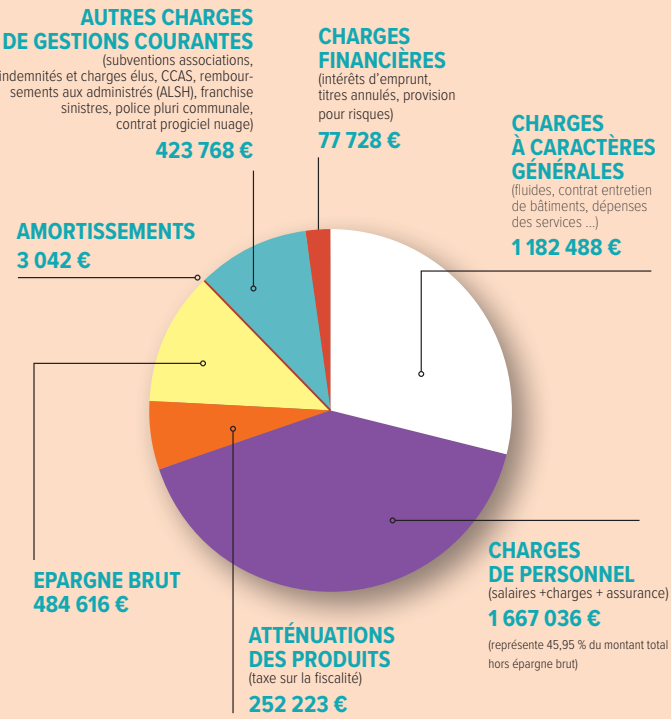

INVESTISSEMENT DÉPENSES : 6 240 877 €

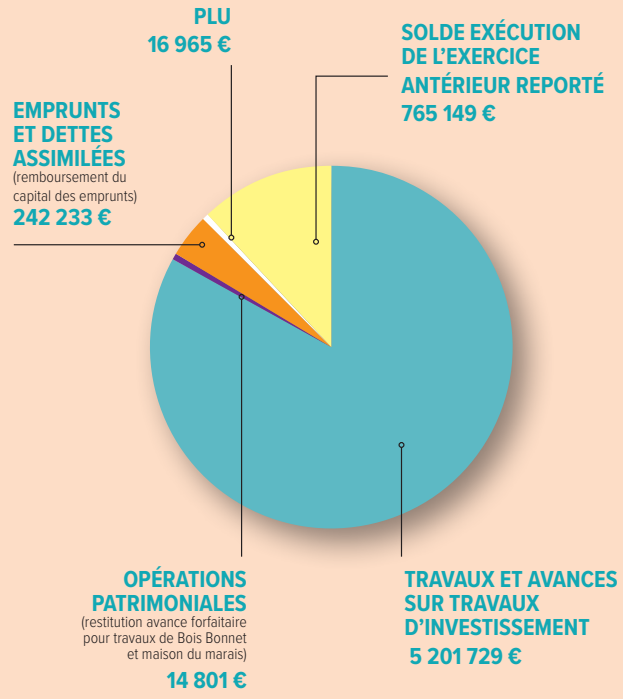

UNE FEUILLE DE ROUTE CONSTANTE ET CLAIRE

- Maintenir un service public de qualité
- Améliorer durablement le cadre de vie
- Poursuivre un programme d'investissement productif
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- Conserver un endettement par habitant raisonnable
- Une bonne gestion patrimoniale
- Recherche systématique de subventions

ISABELLE DE VILE

La passion sucrée derrière Mon Grain de Sucre

L'Actu : - Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Isabelle : Je m'appelle Isabelle De Vile. Je suis mariée et maman de deux grands ados. Ma famille et moi vivons à Asnières-sur-Oise, village cher à mon cœur car ma famille s'y est installée et y vit toujours depuis 1951.
Je suis cheffe pâtissière à la suite d'une reconversion professionnelle qui m'a permis de transformer ma passion en métier. En 2023, j'ai créé « Mon Grain de Sucre », ma propre entreprise de pâtisseries fines sur commande.

L'Actu : - Pourquoi avoir choisi le domaine de la pâtisserie ?

Isabelle : Je souhaitais un changement dans ma carrière pour adopter un rythme de vie plus en adéquation avec mes valeurs et mes envies. J'ai toujours adoré faire de la pâtisserie, notamment aux côtés de ma maman qui est une experte en la matière. Allier mes valeurs et ma passion à une activité artisanale et entrepreneuriale a été mon moteur pour me lancer. Un véritable challenge !
Mon objectif était de proposer des pâtisseries dans le respect des saisons, avec des produits locaux (dans la mesure du possible), limitées en sucre pour sublimer mes productions, retrouver le vrai goût des bonnes choses. Procurer aussi à mes clients le plaisir de partager en famille ou entre amis des réalisations fines, gourmandes et équilibrées que ce soit lors d'un déjeuner du dimanche ou une occasion spéciale et festive.

L'Actu : - Pourquoi " Mon grain de sucre" ?

Isablle : Mon Grain de Sucre évoque la gourmandise, bien sûr, mais avec juste ce qu'il faut de sucre, sans excès. "Mon Grain" fait également référence à ma touche personnelle, à l'ADN qui est le mien dans mes créations.

L'Actu : - Faut-il une qualité ou un talent particulier pour exercer le métier de pâtissière ?

Isabelle : Aimer transformer la matière, aimer savoir choisir les bons produits, être perfectionniste pour donner le meilleur de soi. Avoir une âme d'alchimiste !

L'Actu : - Quel est votre secret pour réussir un dessert ?

Isabelle : Des ingrédients de qualité, des recettes équilibrées, de la patience et beaucoup d'amour.

L'Actu : - Quelle est la création qui marche le mieux ?

Isabelle : Les number, letter ou hart cakes (ou gâteaux chiffre, lettre ou cœur). Ils sont très demandés et appréciés pour les occasions festives, car ils allient à la fois un visuel très spectaculaire et qualitatif, à des saveurs et textures variées.

L'Actu : Y a-t-il un ingrédient que vous aimez travailler en particulier ?

Isabelle : J'aime beaucoup travailler les fruits, notamment au printemps et en été où l'on bénéficie d'un grand choix de variétés. Ils apportent de la fraîcheur, de la

« Proposer des pâtisseries dans le respect des saisons, avec des produits locaux.»

couleur et savent sublimer tartes, choux et autres gâteaux. On peut les travailler de différentes manières : crus, cuits, en confits, en compotée, en gelée ; les possibilités sont multiples, j'adore !

L'Actu : Une anecdote à nous raconter sur votre univers, votre quotidien ?

Isabelle : En 2023, je me suis offert un atelier de pâtisserie auprès d'une jeune cheffe dont j'avais repéré le talent sur Instagram. J'ai passé 6 heures à pâtisser avec elle dans sa cuisine atelier. Des pratiques innovantes, un grand sens artistique, une imagination débordante. Ça a été un vrai plaisir de travailler à ses côtés car en plus d'être une cheffe talentueuse, c'est également une belle personne. Cette cheffe compte maintenant 529K abonnés sur Instagram, elle est passée dans « Le Meilleur Pâtissier, saison 13 » et depuis quelques semaines elle est tous les soirs sur M6 dans « la Meilleure Boulangerie de France ». Je suis donc très fière d'avoir pâtisser avec Chiara Serpaggi. Elle a boosté ma créativité.

L'Actu : Vous entourez un atelier de pâtisserie, expliquez-nous ce que vous faites.

Isabelle : Depuis bientôt un an, j'anime des ateliers de pâtisseries pour le groupe Demeures de Campagne ainsi que pour une association de la communauté de Communes Carnelle Pays de France. Je propose une recette qui est réalisée soit collectivement ou individuellement selon les cas. L'idée est de transmettre un savoir-faire professionnel, des astuces ou autres gestes techniques mais avant tout je souhaite que chaque atelier devienne un moment de partage, de détente et de convivialité. N'oublions pas l'essentiel : les participants repartent avec la recette et les gâteaux réalisés !

L'Actu : Quelle question auriez-vous voulu que je vous pose ?

Isabelle : Quel est votre gâteau préféré ? Le Paris-Brest pour sa gourmandise et le flan pour sa simplicité.

L'Actu : Vous avez un site internet ? Comment peut-on vous contacter ?

Isabelle : Oui, bien sûr **mongraindesucre.fr** sur lequel vous trouverez toutes les pâtisseries que je propose au fil des saisons. Il y a également une page « contact » et « commandes » avec toutes les informations pratiques, sinon on peut me joindre par :

Tel et WhatsApp : 07 56 94 79 39

Mail : contact@mongraindesucre.fr

Via Intagram : @mongraindesucre

Via Facebook : Mon Grain de Sucre par Isabelle De Vile

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur le site de la commune.

RAPPEL :
si vous avez vécu une histoire extraordinaire ou si vous avez une anecdote à raconter, n'hésitez pas à la partager et à vous faire connaitre à **lacturedaction@aso95.fr**
Une personne viendra à votre rencontre pour recueillir votre témoignage et diffuser le récit dans votre journal

CARTES POSTALES

EXPOSITION DE PEINTURES À VIARMES

L'Association des Beaux Arts de Viarmes et des Environs (ABAVE) a organisé un salon d'exposition de peintures et sculptures, du **23 février au 2 mars 2025 à la salle Saint-Louis de Viarmes.**
Cet événement a mis en lumière environ 150 tableaux réalisés par 70 peintres, ainsi que plusieurs sculptures.
Ce fut également l'occasion de remettre les prix aux plus belles œuvres exposées.
Ainsi le Prix de la Ville d'Asnières-sur-Oise a été remis à Marie-Laure BRENOT pour "Le bateau ivre"

LA RAGE CHŒUR : RENCONTRE CHORALE DU 29 MARS

CTVA Senior+

L'EXPÉRIENCE AU SERVICE DE LA VICTOIRE !

Les seniors du Club de tennis Viarmes Asnières-sur-Oise font parler d'eux et ils en sont fiers !
Le Challenge « Caren » est une compétition nationale, où les clubs de tennis sont rassemblés par poules et s'affrontent localement au niveau départemental. Cette compétition est organisée par gammes d'âges.
La catégorie « Seniors + » correspond à des joueurs de 65 ans et plus. La compétition se joue en 3 matches simples et un double.

Le CTVA (Club de Tennis Viarmes Asnières-sur-Oise) a terminé premier de sa poule. Il a rencontré, en finale, le Club de Mériel, vainqueur de sa poule.
À l'issue des 4 matches, les deux équipes étaient à égalité 2-2 et le CTVA a finalement gagné au super Tie-break.
Le CTVA s'honore d'un groupe d'une quinzaine de seniors, particulièrement actif et convivial. Le Tennis, un sport pour les jeunes de 7 à 77 ans et Plus... ■

UN NOUVEAU COURT COUVERT DE TENNIS COMPLEXE MASPOLI

Le Syndicat Intercommunal Viarmes/Asnières (SIVOM) annonce la construction prochaine d'un troisième court de tennis couvert.
Ce projet est financé conjointement par les communes d'Asnières-sur-Oise et Viarmes. Il bénéficie également de subventions importantes, s'élevant à 383 700 €, provenant de plusieurs sources : 70 170 € de la région, 177 600 € du département, 40 000 € de la Fédération Française de Tennis (FFT) et 95 000 € de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR).
L'association CTVA (Club de Tennis Viarmes-Asnières) sera la principale bénéficiaire de cette nouvelle infrastructure. Ce court couvert offrira de meilleures conditions pour l'entraînement et la compétition de ses adhérents. ■

ÉCOLE DE MUSIQUE INNOVANTE DE SEUGY

Pour toutes personnes débutantes ou désirant compléter sa formation, le Western Band de Seugy vous propose des formations musicales et instrumentales ajustées, individuelles ou en petits groupes sur plusieurs niveaux et par famille d'instruments.
Les bois : saxo, basson, clarinette, flute traversière.
Les cuivres : trompette, trombone, tuba,...
Les percussions : batterie et claviers
Les séances dispensées par des professeurs diplômés pourraient se déroulées dans les locaux du Pôle culturel d'Asnières-sur-Oise.■

ASNIÈRES FÊTE SES AINÉS

À l'occasion des anniversaires de nos ainés, Eric Therry, maire d'Asnières-sur-Oise et l'équipe municipale vont à leur rencontre afin de fêter ces moments importants.
Ils ont eu leur anniversaire :

Mme **Yvette CODEVELLE** 92 ans

Mme **Mauricette FURBANK** 80 ans

Mme **Marcelle RIBEIRO FREITAS** 90 ans

M. **Gérard MORIN** 80 ans

M. **Jean-Claude BODINIET** 94 ans

VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIER SONT LÀ POUR VOUS !

Dans le cadre de la démocratie de proximité, la commune a désigné des référents pour chaque quartier d'Asnières-sur-Oise. Leur rôle : faire le lien entre les habitants et les élus, écouter vos idées, répondre à vos questions, et transmettre vos remarques..

- **Joëlle GRILLON** – Quartier OUEST (zones en ORANGE)
- **Vanessa DAVIAU** – Quartier CENTRE (zones en ROSE)
- **Jean-Marc PRINCE** – Quartier SUD (zones en VIOLET)
- **Dominique RAMOS** – Quartier NORD (zones en BLEU CIEL)
- **Anthony PELARD** - Quartier EST (zones en JAUNE)

Contact : **referents@aso95.fr**

CARTES POSTALES

ATELIER EN TÊTE LA PLANÈTE PRODUITS MÉNAGERS DU 30 MARS

PUCES DES COUTURIÈRES DU 16 MARS

EXPO AMA DU 16 MARS

BAL COUNTRY DU 6 AVRIL

organisé par les Western Rodéo Dancers

Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.

ville-asnieres-sur-oise.fr

PLANTATION D'ARBRES PAR LE SERVICE DES ESPACES VERTS

En cette semaine de mars, le service des espaces verts a fait une campagne de plantation d'arbres pour remplacer les arbres que nous avions coupés pour cause de maladie ou de mort l'année dernière.
C'est ainsi, une douzaine d'arbres qui ont été plantés.

École Blanche de Castille

École Blanche de Castille

Parking rue Delchet

Parking rue Delchet

Entrée de ville

Rue de la Briette

Rue du Cimetière

Place Jules Gautier

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE

Ramassage des dépôts sauvages

Installation des nouveaux catadioptres devant les jardinières de Baillon

Nettoyage des gouttières de la conciergerie

Travaux futur espace culturel

Pose du carrelage sur chape local archives

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Permanence parlementaire de votre députée
Ayda HADIZADEH
Sur rendez-vous : 06.75.09.61.88
Ayda.hadizadeh@assemblee-nationale.fr

DES PERMANENCES À VOTRE SERVICE

BUS DU CIAS

Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ? Le Centre Intercommunal d'Action Sociale CIAS vous accueille dans votre ville sur rendez-vous. Prochains rendez-vous sur la place de l'église : **Les lundis 28 avril, 12 et 26 mai** de 9 h 30 à 13 h et de 13 h 45 à 16 h 30
Téléphone : **06 43 60 03 32 /06 75 23 65 39**
Mail **cias@c3pf.fr.**

POUR L'ABF

Les dates des permanences de l'ABF, qui se dérouleront à la Mairie de Viarmes, Salle de la Bibliothèque Place Pierre Salvi à Viarmes, sur prise de rendez-vous par téléphone au **09 78 47 34 17**

Assainissement

ASNIÈRES-SUR-OISE AU CŒUR DES INVESTISSEMENTS DU SICTEUB

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées du bassin de la Thèves et de l'Ysieux (SICTEUB) poursuit son développement et renforce ses infrastructures. La station d'épuration d'Asnières-sur-Oise joue un rôle clé dans l'amélioration du traitement des eaux usées du territoire.
Avec l'évolution des lois de décentralisation, le SICTEUB a étendu son périmètre d'action en intégrant, depuis janvier 2025, 5 nouvelles communes dont Gouvieux et Chantilly. D'autres adhésions sont également prévues pour 2026, permettant une gestion plus efficace et durable des réseaux d'assainissement.
Ces investissements témoignent de l'engagement des collectivités pour un environnement plus sain et une meilleure qualité de vie pour les habitants d'Asnières-sur-Oise et des communes avoisinantes. ■

ÉTAT CIVIL*

NAISSANCE
Maeva NICOT née le 1er décembre à Beaumont-sur-Oise
Léana, Sandra, Elsa DUREL née le 31 mars 2025

DÉCÈS
Madame Claude RAGENTELE survenu le 28 février 2025

* En fonction des autorisations de publication.

BIEN FAIRE POUR BIEN VIVRE

Groupe majoritaire du conseil municipal

Budget 2025 : Une gestion responsable et ambitieuse pour Asnières-sur-Oise
L'élaboration du budget 2025 s'inscrit dans la continuité de notre engagement pour une gestion saine et équilibrée des finances communales. Malgré un contexte économique exigeant, nous avons su maintenir une dynamique d'investissement forte tout en préservant notre capacité d'autofinancement.

Un budget 2024 maîtrisé, une situation financière solide
Les résultats du budget 2024 témoignent de la rigueur budgétaire appliquée par notre équipe municipale. Avec un excédent de **747 873,90 € en fonctionnement,** nous avons su maîtriser nos dépenses tout en garantissant un service public de qualité. Cet excédent, conjugué aux reports des exercices précédents, porte le résultat global de fonctionnement à **1 653 715,13 €,** confortant ainsi notre solidité financière.

En parallèle, nous avons poursuivi une politique d'investissement ambitieuse, essentielle pour moderniser nos infrastructures et améliorer le cadre de vie des Asniérois. Malgré un solde négatif de **-765 148,72 € en investissement,** dû à un décalage du versement des subventions, notre capacité d'autofinancement reste préservée, assurant ainsi la viabilité de nos engagements futurs.

2025 : Maintenir le cap des investissements tout en restant prudents
Pour 2025, notre priorité reste d'investir de manière responsable et ciblée. Parmi les projets majeurs qui structureront l'année à venir :
- **L'amélioration du cadre de vie :** rénovation des voiries, aménagement des espaces publics et poursuite des projets de transition écologique pour une commune plus verte et plus agréable.
- **Le soutien à l'éducation :** finalisation des travaux à l'école du Bois Bonnet et modernisation des infrastructures scolaires.
- **Le développement économique :** accompagnement des commerces et artisans locaux, aménagement du Domaine de la Moissette pour stimuler l'activité économique.

Un budget au service des Asniérois
Notre équipe municipale veille à ce que chaque euro dépensé le soit dans l'intérêt de la collectivité. Nous poursuivons une gestion responsable, évitant toute hausse de la fiscalité locale et recherchant activement des subventions pour financer nos projets.
Le budget 2025 d'Asnières-sur-Oise est le fruit d'une réflexion approfondie et d'une gestion rigoureuse. Il traduit notre volonté de bâtir un avenir prospère pour notre commune, en tenant compte des besoins actuels tout en préparant les défis de demain. Nous restons déterminés à œuvrer pour le bien-être de tous les Asniérois, avec transparence et efficacité.

UN VILLAGE UNI

Groupe minoritaire du conseil municipal

Nous avons appris en lisant le dernier journal municipal que sa publication devenait trimestrielle, 364 mots pour 3 mois, la rédaction de notre article devient plus difficile.

ON PEUT :
- Se réjouir de l'achèvement du restaurant et de l'accueil pré-post scolaire de l'école de Baillon, permettant enfin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions, sachant que l'équilibre financier sera assuré après la vente de l'annexe de la mairie.
- Se féliciter de la démarche SIECCAO de lancer une nouvelle stratégie foncière, un outil juridique qui permet aux propriétaires fonciers de faire naître sur leur terrain des obligations durables de protection de l'environnement. Il est urgent de limiter la pollution avant que l'eau des champs captants ne soit plus consommable.
- Aborder la rénovation, l'agrandissement de la maison des marais souhaitant que la SAB attire de nouveaux adhérents et continue ses activités.
- S'inquiéter en découvrant que lors de la dépollution du site « Vulli » situé dans l'air d'alimentation des captages d'eau potable, qu'une pollution de la nappe au OHV avait été identifiée, que l'arrêté préfectoral de 2013 qui enjoignait VULLY de créer des piézomètres permettant le suivi de cette pollution, et réaliser des analyses semestrielles, qu'aucune analyse n'a été transmise à la préfecture depuis.

ON EST :
- Déconcerté en lisant l'étude de la qualité hydro-biologique et physico-chimique de la Thève mentionnant 2 polluants considérés déclassants : l'arsenic et diflufénicanil
- Inquiet pour les projets du SIVOM : travaux du tennis couvert provisoirement arrêtés (attente d'une nouvelle étude), la création du terrain de football à 5 (semble dépasser le montant prévu).
- Surpris de la suppression de l'unique piste cyclable rue de Royaumont pour des places de parking à contre-courant du plan vélo.
- Surpris d'apprendre à la réunion publique que les logements de la Moissette (sud de l'usine Delacoste) seront vendus, initialement la mairie prévoyait des locations afin de garantir des ressources nouvelles sur le budget communal (le conseil régional subventionne les travaux à hauteur de 2000000€ problème de déontologie ?)
- Surpris encore d'apprendre que le terrain de l'Emir rue du Crocq serait constructible sur 10 % alors qu'en conseil municipal on le mentionnait inconstructible.
- Désolé de voir rue d'Aval eau des quilles blanches devant le lavoir, même provisoirement.

Sur votre agenda d'avril à octobre 2025

AVRIL

20
Chasse aux œufs
à 11h à l'Enclos Seigneurial

27
Gratilivres
par En Tête La Planète
place de l'église

Troc plantes
par Autour du verger
place de l'église

Où se trouve
Sophie la girafe ?
Dans L'Actu de janvier,
je découvrais le Domaine
de la Moissette
en page 5.
Et cette fois,
arriverez-vous
à me trouver ?

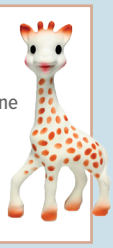

MAI

1er
22e brocante
d'Asnières-sur-Oise

4
Kid's Broc été

11
Les élus à votre rencontre

15-18
35e anniversaire du jumelage
avec Abetone-Cutigliano

16
Carnaval école
Blanche-de-Castille

17
Comédie musicale « Ladies »
par la compagnie Malthazar

18
Ravivage de la flamme
à l'Arc de Triomphe

Rassemblement des
Mécaniques Anciennes

JUIN

7
Fête de verger

8

Les élus
à votre
rencontre

15
Grati foire

21
Fête de la musique

27-29
Spectacle de l'école
de danse

JUILLET

4
Afterschool

13
Les élus à votre rencontre

AOÛT

10
Les élus à votre rencontre

SEPTEMBRE

6
Forum des associations
au parc de Touteville

14
La Carnelloise 10e édition

20
Rallye pédestre

21
Rassemblement
des Mécaniques Anciennes
au parc de Touteville.

20-21
Journées du patrimoine

OCTOBRE

4
Festival Rock
« Asnières en Scène »

5
Fête de la pomme

11-12
Fête Médiévale

Directeur de la publication : Eric Therry. Rédacteur en chef : Philippe Marcot. Conception et réalisation : Athana.
Ont contribué à ce numéro : associations. Photos : associations, Freepik.
Toutes les illustrations et photos sont soumises à autorisation de reproduction.
Édition : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20 rue d'Aval-Eau, 95270 Asnières-sur-Oise. Avril 2025.
Tirage : 1200 exemplaires. Dépôt légal : Avril 2025.

MAIRIE D'ASNIÈRES-SUR-OISE
20 rue d'Aval-Eau - 95270 Asnières-sur-Oise
Tél. : 01 30 35 41 41 - www.ville-asnieres-sur-oise.fr
villeasnieressuroise @villeasnieressuroise
Application mobile gratuite « Asnières-sur-Oise »